

ACTION URGENTE

UN RÉFUGIÉ SYRIEN A OBTENU L'ASILE AU CANADA

Hassan al Kontar a obtenu l'asile au Canada, où il est arrivé le 26 novembre 2018 après avoir été bloqué à l'aéroport international de Kuala Lumpur, en Malaisie, pendant environ sept mois. Il a été arrêté le 1er octobre pour s'être trouvé dans une « zone interdite » de l'aéroport et les autorités malaisiennes ont d'abord envisagé de le renvoyer en Syrie.

Hassan al Kontar a atterri à l'aéroport de Vancouver le 26 novembre 2018, après avoir obtenu l'asile et le statut de résident permanent au Canada plus tôt dans le mois. Selon les médias, il logera tout d'abord chez un citoyen canadien qui, tout comme la B.C. Muslim Association, a parrainé sa demande du statut de réfugié, et on lui a proposé un travail dans un hôtel local. On ne sait pas quand il a officiellement obtenu l'asile, mais d'après les médias, son avocat l'a informé de cette décision quelques jours avant qu'il ne se rende au Canada.

Hassan al Kontar a dépassé la durée de séjour de son visa touristique en Malaisie au mois de mars 2018 et a dû s'acquitter de frais de pénalité. Il a ensuite cherché à quitter la Malaisie. Selon les médias et selon ses publications sur les réseaux sociaux, Hassan al Kontar vivait et travaillait aux Émirats arabes unis depuis 11 ans, afin d'échapper à la guerre en Syrie et au service militaire obligatoire. Il en a été expulsé après avoir dépassé la durée de son visa de travail. Il est arrivé en Malaisie en octobre 2017.

Lorsque son visa de touriste de trois mois a expiré, il a cherché à se rendre en Turquie et au Cambodge, en vain. Après être resté bloqué à l'aéroport international de Kuala Lumpur pendant environ sept mois, il a été arrêté parce qu'il se trouvait dans une « zone interdite » de l'aéroport. N'ayant pas pu parvenir à un arrangement sur ce dossier, le 4 octobre 2018, le vice-ministre de l'Intérieur a confirmé publiquement que les autorités malaisiennes envisageaient d'expulser Hassan al Kontar vers la Syrie, où il risquait d'être soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements, à une détention arbitraire ou à une disparition forcée, entre autres. Il a passé près de deux mois de plus dans un centre de détention pour immigrés en Malaisie avant de se rendre au Canada.

Avec l'aide de bénévoles canadiens, il a déposé une demande dans le cadre du parrainage de réfugiés au Canada en avril 2018. Le traitement de cette demande peut prendre jusqu'à deux ans, sans garantie qu'elle soit acceptée. Dans une vidéo qu'il a publiée sur son compte Twitter la veille de son arrivée au Canada, Hassan al Kontar a déclaré : « Ces 10 derniers mois ont été très durs et froids. Je n'y serais pas arrivé sans votre soutien et vos prières... Merci à tous. Je vous aime tous... Continuons de prier pour ceux qui en ont le plus besoin, dans les camps de réfugiés et dans les camps de détention dans le monde entier. J'espère qu'ils seront eux aussi en sécurité et en règle le plus vite possible. »

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 180/18. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa28/9220/2018/fr/>

Nom : Hassan al Kontar
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 180/18 – ASA 28/9589/2018, 18 décembre 2018

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

